

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annuaires.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. MAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
17 Mars 1873.

ELECTIONS

DU DIMANCHE 16 MARS 1873.

CHAMBRE DE COMMERCE D'ANGERS

CHAMBRE CONSULTATIVE
DES ARTS ET MANUFACTURES
de Saumur.

D'après une dépêche télégraphique d'Angers, reçue hier soir, la liste que nous avons patronnée l'a emporté.

Nous donnerons les chiffres, par arrondissement, dans notre prochain numéro.

A Saumur, sur 438 électeurs inscrits, 429 se sont présentés à l'urne ; il y a donc eu plus d'ardeur qu'au premier tour, et les voix se sont réparties ainsi :

MM. Thoreau,	408
Marcheteau,	95
Montrieux,	95
Max Richard,	95
Doué,	95
Camille Richard,	94
Désiré Richou,	93

Sont arrivés ensuite :

MM. Maillé,	30
Frémy,	30
Renault,	29
Turpault,	29
Guilbault,	28
Dornoy,	28

Notre compatriote, M. Brière, s'était retiré dès vendredi.

Le vote pour la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Saumur a donné les résultats suivants :

MM. Lambert-Lesage,	408
Duvau, Louis,	408
Charbonneau-Rallet,	406
Chivert,	400

MM. Rattier,	98
Loiseleur,	93
Ch. Jagot,	73
Gratien, Frédéric,	64
Mulot,	64
Lemoine,	62
Guédon,	60
Picherit-Château,	57

N'ont pas été nommés : MM. Coutard, Pichard, Thiffoine et Paul Mayaud.

Bulletin politique.

Le vote de la Constitution de Broglie inspire les réflexions suivantes à M. Adrien Maggiolo :

« La Constitution de Broglie a été votée le 13 mars 1873 par 407 voix contre 225. La date est à noter. La Constitution Rivet, survivant à son auteur, nous a régis tant bien que mal dix-neuf mois : celle-ci est-elle appelée à une durée égale ? Le scrutin est à étudier. Il devra être une lumière pour les choix dans les élections futures.

« Il est bon que chacun se rende compte de cette majorité, qui s'est formée autour des centres par des défections qu'aucun parti ne peut et ne doit excuser. L'honneur et la loyauté sont les mêmes partout. De quelques bancs qu'ils se soient levés, tous ceux qui ont protesté contre l'équivoque, qui ont tenté de l'écartier, et qui du moins en ont dégagé leur responsabilité, ont rempli leur devoir. Nous vivons en un temps où cela mérite un hommage et un éloge. Ils sont 225. Nous sommes fiers de le déclarer : 420 appartiennent à cette droite courageuse dont le pays vient, au cours de ces débats, d'entendre à la tribune les éloquentes et patriotiques revendications.

« Les libertés publiques ont été abandonnées à la discrétion d'un vieillard et de ses médecins, mais elles n'ont pas succombé sans une glorieuse défense, et nous renouvelons à leurs nobles et brillants patrons nos sincères et affectueux remerciements. Fidèles à leurs principes, aux convictions

de leur vie, aux engagements de leurs candidatures, à la religion du mandat confié par la nation le 8 février 1871, ils ont combattu par la parole et par le vote, et mieux vaut cette défaite, si ce nom lui convient, qu'une victoire achetée aux dépens des vrais intérêts de la France.

« Quand les 225 députés qui ont repoussé la Constitution de Broglie reviendront devant leurs électeurs, personne n'aura besoin de leur demander ce qu'ils sont : les uns sont royalistes, ils l'ont dit, ils l'ont prouvé ; les autres sont républicains, mais, du moins, ils n'ont ni fardé, ni masqué leurs visages, et s'ils veulent devenir nos maîtres, ils ne nous ont pas hypocritement proposé d'être leurs dupes. C'est plus honnête, et l'on aime à voir ses adversaires en face.

« Que sont donc les 407 vainqueurs, voués aux félicitations du *Français* et du *Soir*, des *Débats* et du *National* ? Quelle majorité forment-ils ? Quel lien les a unis ? Les uns sont des monarchistes (un mot peu français pour exprimer une chose louche) qui espèrent avoir joué des républicains ; les autres, des républicains qui se flattent d'avoir dupé des monarchistes. C'est le secret et le caractère de leur alliance.

« Des deux parts on croit avec une clairvoyance et une bonne foi pareilles avoir l'oreille du maître, que l'on est d'accord pour se donner, et ayant augmenté les incertitudes de l'avenir et l'équivoque du présent, on s'imagine avoir gagné quelque chose. Cette politique était digne des centres ; ils forment en effet le noyau, et ils ont rallié tous ceux qui, à droite et à gauche, se sentaient des instincts ou des tentations de capitulation.

« C'est affaire aux journaux républicains de demander les raisons de leur vote à certains de leurs amis : à MM. Littré, Langlois, Gatien Arnould, Vacherot, etc. Pour nous, c'est un regret d'être obligé de dire que nos lecteurs retrouveront en cette compagnie des noms que le parti royaliste avait, par ses choix, destinés à une autre mission.

« Nous avons voulu, contre toute appa-

rence, espérer qu'au dernier jour ceux-là qui se laissent entraîner dans les sentiers glissants de l'intrigue, se retrouveraient et reprendraient leur rang parmi nous. C'était une illusion, et la Constitution de Broglie a eu les suffrages non-seulement de MM. de Cumont, Pagès-Duport et de Lacombe, mais de MM. d'Auberjon, de Beauvillé, le comte de Beuges, de Crussol, duc d'Uzès, Depasse, le comte de Douhet, le comte de Maillé, le vicomte de Meaux, Monjaret de Kerjégu, le marquis de Valfons, le marquis de Vogué.

« Cinquante-cinq députés se sont abstenus : vingt-six appartiennent à la droite. Leur abstention, sans aucun doute, était aussi une protestation contre un projet dont ils repoussaient la complicité. Elle sera ainsi comprise et acceptée.

« Malgré les chimères dont se peuvent flatter les partisans de l'équivoque dans leur victoire éphémère, nous approchons à grands pas du moment où la France demandera à chacun : « Qui êtes-vous et qu'avez-vous fait pour moi ? »

Chronique générale.

Jeudi, lorsque M. Thiers est arrivé à la Chambre, son entrée a produit une très-grande impression sur l'Assemblée.

De toute part on était heureux de voir le Président complètement remis de son indisposition.

Pendant le scrutin sur l'ensemble du projet de constitution, la grande majorité des députés est allée serrer la main du Président, qui venait pour la dernière fois à l'Assemblée sans être obligé d'en prévenir M. Grévy vingt-quatre heures à l'avance.

Il est parti au moment où, le scrutin étant proclamé, il n'avait plus le droit d'occuper son banc.

**

Il faut reconnaître que M. Thiers n'est pas superstitieux. Son dernier message a été lu le 13 novembre.

52

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EUGÉNIE GRANDET

PAR

BALZAC.

(Suite et fin.)

Douée de ce tact fin que le solitaire exerce par ses perpétuelles méditations et par la vue exquise avec laquelle il saisit les choses qui tombent dans la sphère, Eugénie, habituée, par le malheur et par sa dernière éducation, à tout deviner, savait que le président désirait sa mort pour se trouver en possession de cette immense fortune, encore augmentée de deux millions de son oncle le notaire et de son oncle l'abbé, que Dieu eut la fantaisie de rappeler à lui.

La pauvre recluse avait pitié du président. La Providence la vengea des calculs dont elle était l'objet, de l'infâme indifférence d'un époux qui respectait, comme la plu-

forte des garanties, la passion sans espoir dont Eugénie se nourrissait.

Donner la vie à un enfant, n'était-ce pas tuer les espérances de son égoïsme, les joies de son ambition !

Dieu jeta donc des masses d'or à sa prisonnière pour qui l'or était indifférent, qui aspirait au ciel ; qui vivait, pieuse et bonne, en de saintes pensées ; qui secourait incessamment les malheureux, en secret.

M^{me} de Bonfons fut veuve à trente-sept ans, riche de quatre cent mille livres de rente, encore belle, mais comme une femme est belle près de quarante ans.

Son visage est blanc, reposé, calme ; sa voix douce et recueillie, ses manières simples. Elle a toutes les noblesses de la douleur, la sainteté d'une personne qui n'a pas souillé son âme au contact du monde ; mais aussi la roideur de la vieille fille et les habitudes mesquines de l'existence étroite de la province.

Malgré ses quatre cent mille livres de rente, elle vit comme avait vécu la pauvre Eugénie Grandet, n'allume le feu de sa

chambre qu'aux jours où jadis son père lui permettait d'allumer le foyer de la salle, et l'éteint conformément au programme en vigueur dans ses jeunes années.

Elle est toujours vêtue comme l'était sa mère.

La maison de Saumur, maison sans soleil, sans chaleur, sans cesse ombragée, mélancolique, est l'image de sa vie.

Elle accumule soigneusement ses revenus, et peut-être eût-elle semblé parcimonieuse, si elle ne démentait la médisance par un noble emploi de sa fortune.

De pieuses et charitables fondations, un hospice pour la vieillesse et des écoles chrétiennes pour les enfants, une bibliothèque publique richement dotée, témoignent chaque année contre l'avarice dont certaines personnes la soupçonnaient.

Les églises de Saumur lui doivent quelques embellissements. Elle inspire généralement un religieux respect.

Ce noble cœur, qui ne battait que pour les sentiments les plus tendres, devait donc être soumis aux calculs de l'intérêt humain ;

l'argent devait communiquer ses teintes froides à cette vie céleste, et lui donner de la défiance pour les sentiments.

— Il n'y a que toi qui m'aimes ! disait-elle à Nanon.

La main de cette femme panse les plaies secrètes de toutes les familles. Elle marche au ciel accompagnée d'un cortège de bienfaits. La grandeur de son âme amoindrit les petites de son éducation et les coutumes de sa vie première.

Telle est l'histoire de cette femme qui n'est pas du monde au milieu du monde ; qui, faite pour être magnifiquement épouse et mère, n'a ni mari, ni enfants, ni famille.

Depuis quelques jours, il est question d'un nouveau mariage pour elle. Les gens de Saumur s'occupent d'elle et de M. le marquis de Froidfond, dont la famille commence à cerner la riche veuve, comme jadis avaient fait les Cruchot.

Nanon et Cornoiller sont, dit-on, dans les intérêts du marquis ; mais rien n'est plus faux. Ni la Grande Nanon, ni Cornoiller,

La constitution actuelle, destinée à remplacer la constitution Rivet, a été votée le 13 mars, après une discussion qui a duré 13 jours.

Un peu plus, ce vote se serait fait un vendredi.

La commission de décentralisation s'est occupée de la réforme électorale, des questions d'âge et de domicile.

Aucune décision n'a été prise.

Cependant on a décidé de se réunir trois fois par semaine au lieu de deux, pour avancer les travaux et être en état de préparer le rapport pendant les vacances.

La commission relative à la loi électorale a décidé qu'elle entendrait le ministre de l'intérieur.

La pétition du prince Napoléon sera sans doute discutée en séance publique dans huit jours.

Le *Bien public* dément le bruit de la démission de MM. de Rémusat et Teisserenc de Bort, qui avait couru dans les couloirs de l'Assemblée.

Le ministre des finances a décidé que le traité de commerce de 1860 avec l'Angleterre, qui doit expirer le 30 courant, sera provisoirement maintenu jusqu'à ce que l'Assemblée nationale en soit venue à une décision relativement au nouveau traité avec l'Angleterre.

Le jury du concours pour la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville s'est livré hier à une première opération; il a statué par voie d'élimination sur les vingt projets antérieurement choisis.

Douze projets, ayant eu contre eux la majorité des voix, ont été éliminés.

Ceux qui restent sont ceux de MM. Ballu, Rouyer, Vaudremer, Magne père, Moyaux, Roguet, Davioud et Baltard.

La *Liberté* prétend que la commission médicale chargée d'examiner M. Henri Rochefort vient de décider que, quant à présent, sa santé ne lui permettait pas de faire le voyage de la Nouvelle-Calédonie.

Il est fortement question du Père Perraud, de l'Oratoire, pour l'un des sièges épiscopaux qui sont vacants en ce moment.

On assure que cette nomination aurait déjà été agréée par le Vatican.

On considère comme certaine la nomination de M^{sr} Forcade, évêque de Nevers, à l'archevêché d'Aix.

Les israélites célèbrent aujourd'hui la fête de *Pourim* (carnaval des juifs), c'est-à-dire la

fête de la délivrance d'Israël, lorsque, condamné par Aman, il allait périr sans l'intervention de Mardochee et d'Esther. De siècle en siècle, d'âge en âge, de famille en famille, le souvenir de cette solennité s'est perpétué chez les israélites.

Hier soir, veille de *Pourim*, le temple consistorial de la rue Notre-Dame-de-Nazareth était brillamment illuminé, et une foule immense s'y était rendue. Après l'office et les prières d'usage et avant la lecture de la *Megillah* ou *livre d'Esther*, M. le grand rabbin de Paris, Zadoc-Kahn, a prononcé un sermon sur la solennité.

La *Patrie* révèle les détails d'un incident que les émotions des derniers débats ont fait passer inaperçu, et qui, rapproché de plusieurs autres indices, nous semble digne d'attention :

« Un petit conflit s'est élevé entre M. Grévy, comme président de l'Assemblée nationale, et la commission du projet de loi sur l'instruction primaire.

» On sait que le rapport est terminé depuis longtemps.

» La commission, conformément aux droits que la loi constitutive donne au conseil d'Etat, voulait lui envoyer son rapport aux fins de le lui faire examiner et amender dans ses conclusions s'il y avait lieu.

» M. Grévy s'y est opposé formellement.

» L'honorable président prétend qu'une Assemblée souveraine doit avoir ses idées arrêtées, des principes formels sur une question aussi importante, et que les lumières du conseil d'Etat sont inutiles ici.

» L'affaire en est là. »

Ne remarquez-vous pas que les façons, austères sans doute, mais fort tranchantes de M. Grévy, nous promettent une jolie petite tyrannie pour le cas où il plairait à l'Assemblée nationale d'investir cet avocat de province de « la magistrature suprême, » pour parler le langage des officieux ?

Le *Journal officiel* publie un rapport du ministre de la guerre et un décret relatifs à la vente des armes réformées ou hors de modèles.

Les ventes d'armes prescrites par ce décret commenceront le lundi 21 avril 1873, à une heure de relevée, dans les chefs-lieux de certaines directions d'artillerie. Les centres et les conditions des ventes seront portés à la connaissance du public par voie d'affiches et d'insertions dans les annonces des journaux.

On estime que deux milliards sont nécessaires pour mettre l'armement sur un bon pied. Les financiers se demandent où prendre ces fonds qui seront absolument nécessaires.

La question d'accorder à l'industrie privée la fabrication des armes est aussi très-discutée; les spécialistes reconnaissent qu'elle fabrique aussi bien, même mieux que les manufactures de l'Etat.

les teintes déjà noires de son vieillard, image toute matérielle.

Mais ne refusez pas votre indulgence au moine patient, vivant au fond de sa cellule, humble adorateur de la *Rosa mundi*, de Marie, belle image de tout le sexe, la femme du moine, la seconde Eva des chrétiens.

S'il continue d'accorder, malgré les critiques, tant de perfections à la femme, il pense encore, lui jeune, que la femme est l'être le plus parfait entre les créatures.

Sortie la dernière des mains qui façonnaient les mondes, elle doit exprimer plus purement que toute autre la pensée divine. Aussi n'est-elle pas, ainsi que l'homme, prise dans le granit primordial devenu mol argile sous les doigts de Dieu; non, tirée des flancs de l'homme, matière souple et ductile, elle est une création transitoire entre l'homme et l'ange.

Aussi la voyez-vous forte autant que l'homme est fort, et délicatement intelligente par le sentiment, comme est l'ange.

Ne fallait-il pas unir en elle ces deux natures pour la charger de toujours porter l'es-

Le canon inventé par le général Frébault est, dit-on, remarquable et peut porter à des distances incroyables.

Des personnes bien informées signalent sept ou huit officiers prussiens, qui rôdent autour des manufactures d'armes et trouvent que les précautions ne sont pas suffisantes.

Les journaux belges ont reçu d'Essen la nouvelle suivante :

« L'usine de M. Krupp enverra à l'Exposition universelle de Vienne deux échantillons de ses produits, qui dépassent en importance tout ce que cet établissement a produit jusqu'à ce jour. Il s'agit d'abord d'un canon géant en acier fondu dont le tube aura 6^m 70 de longueur, 4^m 46 de diamètre et qui pèsera 760 quintaux (38,000 kilogrammes); puis d'un bloc d'acier fondu de 4 mètres de long et 1^m 50 de diamètre, du poids de 4,000 quintaux (50,000 kilogrammes). Ces deux spécimens doivent partir vers le milieu du mois pour Vienne par un train spécial par Giesen, Nuremberg et Ponnau sur des trains spéciaux appartenant à l'usine. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, vers une heure, l'administration municipale a reçu une dépêche télégraphique annonçant l'évacuation prochaine du territoire. Cette bonne nouvelle a été l'occasion d'une véritable manifestation de joie, et nous nous faisons un devoir de rendre pleine justice à M. Thiers pour ses heureuses négociations.

Ce succès est dû, d'abord au maintien de l'ordre en France, ensuite aux garanties que la majorité conservatrice de l'Assemblée a données à l'étranger.

Nous serions injustes si nous ne reconnaissions pas la part qu'a prise M. Thiers à ces négociations. Il a été servi puissamment par la majorité de l'Assemblée dans cette grande œuvre, et il est heureux qu'elle ait pu s'accomplir avant que cette majorité ait été fractionnée.

Nous sommes fixés maintenant sur le jour du départ du dernier soldat prussien. Nous n'aurons plus sous les yeux le spectacle navrant de notre honte; nous pourrons travailler avec plus d'ardeur à réparer nos désastres, à relever notre crédit, à redevenir enfin ce que nous avons été jadis, la grande nation.

On trouvera à nos dernières nouvelles la note du *Journal officiel*.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M^{sr} Freppel est venu hier à Saumur pour bénir un chemin de croix qui a été placé à Notre-Dame-des-Ardilliers.

Ce chemin de croix, dû à l'initiative du R. P. Fort, a été offert au sanctuaire en mémoire de la Consécration de la ville à la Sainte Vierge, et en reconnaissance des

pece en son cœur? Un enfant, pour elle, n'est-il pas toute l'humanité?

Parmi les femmes, Eugénie Grandet sera peut-être un type, celui des dévouements jetés à travers les orages du monde, et qui s'y engouffrent comme une noble statue enlevée à la Grèce et qui, pendant le transport, tombe à la mer où elle demeurera toujours ignorée.

Novembre 1833.

FIN.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers. — Direction de M. CH. BONNESSEUR.

Lundi 17 mars 1873,

1^o LES PETITS PÉCHÉS DE LA GRAND-MAMAN, comédie en 1 acte, de M. Honoré.

2^o LES AVENTURES DE CARTOUCHE, drame en 5 actes et 7 tableaux, de MM. Denery et Dugué.

3^o LE SERMENT D'HORACE, comédie en 1 acte, de Henri Murger.

Bureaux à 7 h.; rideau à 7 h 1/2.

habitants d'avoir été préservés de l'invasion ennemie.

Cette bénédiction a eu lieu aux vêpres et a été précédée d'un sermon de M^{sr} Freppel.

Pendant près d'une heure, Monseigneur a captivé l'attention de plus de douze cents personnes qui s'étaient pressées sous la rotonde de Notre-Dame. Le sujet était tout naturellement tracé. L'éminent orateur a parlé de la *Croix*; de ce qu'elle a été dans le monde, de son triomphe.

Nous aurons occasion de revenir sur cette imposante cérémonie.

Monseigneur a quitté notre ville dès le soir.

La session des conseils généraux s'ouvrira le 21 avril dans les départements.

Le ministre de l'instruction publique a adressé aux préfets une circulaire relative aux bibliothèques populaires. En constatant que, depuis quelques années, le nombre des bibliothèques s'est considérablement augmenté en France, il signale l'heureuse influence qu'on peut attendre des bibliothèques populaires proprement dites, qui répondent à des besoins nouveaux.

« Placées, dit-il, dans les villes, elles procurent aux travailleurs, aux ouvriers, d'honnêtes et d'utiles distractions; elles contribuent à élever leur esprit, à les éloigner des plaisirs futiles ou dégradants, et surtout elles fournissent les moyens de développer leur instruction générale ou technique. »

Le ministre demande, en conséquence, aux préfets de le renseigner très-exactement sur le nombre et la situation de ces bibliothèques, sur les bons résultats qu'elles donnent, enfin sur leurs besoins.

A cette circulaire est joint un questionnaire, demandant pour chaque département le nombre des bibliothèques populaires, l'initiative à laquelle est due la création de chacune d'elles et les ressources dont elles peuvent disposer.

Deux évasions ont eu lieu, dans la nuit de mercredi, à la prison de Poitiers.

La nommée Marcoux, et la fille Rivière, de Latillé, âgée de 22 ans, condamnée, aux dernières assises de la Vienne, à 15 ans de travaux forcés pour infanticide, se sont entendues pour s'échapper, et ont ainsi exécuté leur plan: elles ont d'abord lié les draps de leurs lits, et, vers une heure de la nuit, ont escaladé, à l'aide de cette corde improvisée, composée de quatre draps, deux murs de ronde, après quoi elles ont traversé une petite cour et ont franchi de nouveau un troisième mur qui les séparait de la rue des Ecosais, où elles étaient enfin libres.

Il a fallu à ces deux femmes une force et une énergie peu communes pour accomplir ce trajet périlleux, les murs étant très-élevés et une simple corde étant à leur disposition.

Elles étaient à leur départ très-légerement vêtues, et au matin l'on pouvait voir les draps de lit pendant encore sur le mur qui sépare la prison de la rue des Ecosais.

Aussitôt l'évasion connue, on s'est mis à la poursuite des deux fugitives.

Le lendemain matin, sur la place du Marché-Notre-Dame, l'agent de police Robichon a arrêté la fille Rivière.

Sa compagne d'évasion n'a pas encore été retrouvée.

Le 14 février, la cour d'assises de Maine-et-Loire condamnait à mort la femme Bruère, et son amant Gauthier, dit Isidore, convaincus d'assassinat sur la personne du malheureux Bruère, cordonnier à Broc, canton de Noyant.

La cour de cassation vient de rejeter le pourvoi des deux condamnés.

L'Union de la Sarthe donne les détails suivants sur un assassinat dont nous avons parlé samedi dernier :

« Jacques Moreau dit Poirier, célibataire de 50 ans, vivait seul dans un petit bordage lui appartenant, dit la Maison-de-Bois, commune de Notre-Dame-du-Pé, dans le canton de Sablé.

» L'isolement complet de ce bordage et la forêt qui l'entoure étaient de nature à inquiéter Moreau sur sa solitude; mais ne connaissant pas la peur, il résistait même aux conseils de ses amis qui l'engageaient à ne pas vivre seul ainsi.

» Lundi, 10 courant, vers trois heures du soir, deux de ses parents vinrent pour affai-

n'ont assez d'esprit pour comprendre les corruptions du monde.

Ce dénouement trompe nécessairement la curiosité; peut-être en est-il ainsi de tous les dénouements vrais.

Les tragédies, les drames, pour parler le langage de ce temps, sont rares dans la nature. Souvenez-vous du préambule. Cette histoire est une traduction imparfaite de quelques pages oubliées par les copistes dans le grand livre du monde.

Ici nulle invention. L'œuvre est une humble miniature pour laquelle il fallait plus de patience que d'art.

Chaque département a son Grandet. Seulement le Grandet de Mayenne ou de Lille est moins riche que ne l'était l'ancien maire de Saumur.

L'auteur a pu forcer un trait, mal esquisser ses anges terrestres, mettre un peu trop ou pas assez de couleur sur son vélin.

Peut-être a-t-il un peu trop chargé d'or la tête de sa Maria; peut-être n'a-t-il pas distribué la lumière suivant les règles de l'art; enfin peut-être a-t-il trop rembruni

res à la Maison-de-Bois. Moreau n'était pas chez lui, quoique sa porte ne fût pas fermée. Persuadés qu'il ne pouvait être loin, ses visiteurs l'appelèrent, mais en vain.

» Après avoir cherché dans tous les sens, leur attention fut attirée par leur chien qui flairait vers un fossé à quelques mètres derrière la maison.

» Un morceau de laine grise qui leur semblait un chiffon se laissait entrevoir sous un amas d'épines et de ramures sèches de pommes de terre. En dégageant un peu ces ramures, ils découvrirent d'abord le genou, puis le pied nu d'un cadavre.

» Craignant de se compromettre en poursuivant leurs investigations, ces deux hommes coururent, à deux kilomètres de là, chercher le frère de Moreau qui revint avec eux reconnaître ce qu'ils avaient supposé : le malheureux avait été assassiné.

» Une lutte, ainsi que l'indiquaient des traces de sang, avait eu lieu dans l'étable où le chapeau de Moreau était tombé; l'assassin, après avoir assommé sa victime, la traîna dans le fossé et l'acheva à l'aide d'une fourche à trois dents qu'il lui enfonça à différentes reprises dans le crâne en y pratiquant des blessures horribles.

» Après avoir consommé son crime, il remit la fourche dans l'étable où on la retrouvera couverte de caillots de sang et de cheveux, puis se livra à une perquisition qui indique que le vol fut le mobile de son crime.

Depuis quelque temps, dit l'Assemblée nationale, on s'occupe de la reconstitution générale des musiques de l'armée. Un grand nombre de régiments ont déjà réorganisé leurs corps de musique; et si beaucoup d'autres n'ont encore ni fanfare ni corps d'harmonie, cela tient uniquement à la difficulté qu'on éprouve à trouver des musiciens aptes à les diriger.

A cet effet, il a été décidé au ministère de la guerre que des concours auraient lieu au Conservatoire de musique entre les candidats qui se présenteront pour remplir cette fonction. De cette façon, on espère pouvoir compléter en très-peu de temps le personnel des chefs de musique de l'armée.

Nous croyons savoir que le premier concours aura lieu très-prochainement.

Nos lecteurs savent que malgré l'établissement du service militaire obligatoire, le tirage au sort a été maintenu. Il a moins d'importance qu'autrefois assurément, puisque les bons numéros assuraient aux jeunes gens qui les avaient obtenus l'exemption de tout service. Toutefois, il en a une très-grande.

La liste de recrutement est divisée en cinq parties. La première partie comprend, par ordre de numéros de tirage, tous les jeunes gens déclarés propres au service militaire et qui ne sont pas dispensés.

Or, après une seule année de service, on ne maintient sous les drapeaux que les hommes dont le chiffre est fixé chaque année par le ministre de la guerre.

Ces hommes — et c'est là qu'intervient l'importance du tirage — sont pris par ordre de numéro sur la première partie de la liste de recrutement.

Il y a plus: le militaire qui, par l'instruction qu'il aura acquise avant d'entrer au service, remplira toutes les conditions exigées pour les examens, peut, après six mois, dans certains cas, être renvoyé en disponibilité dans ses foyers.

Mais il faut qu'il ait eu au tirage au sort un numéro assez élevé pour ne pas faire partie du contingent fixé par le ministre et qui reste sous les drapeaux.

En résumé, les jeunes gens qui tireront les numéros les plus élevés ne feront qu'une année de service, ou même six mois, s'ils savent lire et écrire au bout de ce temps. Les jeunes gens qui tireront les numéros les plus bas, 1, 2, 3, etc., jusqu'à un chiffre que le ministre de la guerre fixera suivant le nombre de soldats dont il aura besoin, feront cinq ans de service.

(Phare de la Loire.)

Le conseil général de la Haute-Saône a donné un exemple trop rare de zèle intelligent pour la diffusion de l'instruction agricole, en votant une somme de 3,000 francs pour rétribuer un professeur départemental d'agriculture et d'arboriculture.

Ce professeur sera obligé de faire un cours au chef-lieu et de donner des leçons aux élèves de l'école normale en hiver; il

fera des cours dans les diverses zones du département. Chaque année il fera des conférences dans deux zones.

Le poste de professeur d'agriculture sera adjugé au concours. Ce concours aura lieu le 24 avril prochain. Les candidats qui désirent concourir devront adresser leur demande sous pli cacheté avant le 26 mars. Les épreuves à subir consisteront en une leçon orale d'une heure environ; en une leçon ou démonstration pratique, d'une demi-heure, sur des sujets agricoles. On demande que ces démonstrations soient conçues en termes intelligibles pour le peuple des campagnes.

Il serait à désirer que cet exemple fût suivi dans tous les départements non pourvus de cette institution.

Des expériences qui viennent d'être faites démontrent que l'huile de pétrole est un insecticide d'une efficacité incomparable. La meilleure pour cet effet est la non épurée, qui se vend à très-bas prix. Une quantité minime éloigne pour jamais les puces et punaises des appartements.

L'arrosage des fraisiers avec de l'eau à laquelle on a ajouté par arrosoir quelques grammes d'huile de pétrole détruit ou éloigne le man, ou ver blanc du hanneton, qui fait tant de mal à cette culture.

Un peu de pétrole bien mêlé à beaucoup d'eau (30 grammes par litre) est un poison sûr pour les courtillères. Avec un entonnoir, on verse un peu de ce mélange dans leurs trous. Elles ne tardent pas à mourir.

La peste immonde des cafards, cette vermine tenace, est obligée de battre en retraite devant le pétrole. Des injections d'eau pétrolisée (60 grammes par litre) sous les fourneaux et dans les crevasses et trous des murs purgent infailliblement les maisons de ces hôtes incommodes; mais il faut y revenir à plusieurs reprises, afin de détruire les jeunes générations écloses des œufs pondus avant une première opération.

La gale est très-prompement et radicalement guérie au début par des onctions de pétrole, qui tuent l'acarus.

Des frictions d'eau pétrolisée nettoient instantanément les animaux domestiques des insectes parasites qui les incommode. On doit savonner l'animal quelques jours après la friction.

Un membre de la Société d'agriculture de l'Aube, dont la maison était infestée de rats et de souris, fut débarrassé de ces hôtes malfaisants peu de temps après l'introduction dans sa cave d'un dépôt d'huile de pétrole.

Ce même sociétaire ayant eu l'idée d'arroser son jardin avec de l'eau ayant séjourné dans les tonneaux vides qui avaient contenu le pétrole, en a vu disparaître toutes les limaces.

La râclotte légendaire du petit Savoyard est détronée. Nous trouvons dans un journal le plan d'un petit système d'appareil aussi simple qu'économique et qui peut rendre de grands services. Avec ce petit appareil, il ne peut y avoir de feu de cheminée. Une chaîne sans fin est installée sur deux poulies, placées, l'une en haut de la cheminée, l'autre en bas. Dès que l'on veut faire un ramonage ou que le feu paraît, un petit balai fait avec des lames d'acier est attaché à la petite chaîne et promené tout le long du tuyau.

Un service sera célébré demain mardi 18 mars, à 11 heures du matin, à l'église de la Visitation, pour le repos de l'âme de M. LEDDET, président du tribunal civil.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

Faits divers.

On annonce la mort de Baucher, le fameux professeur d'équitation. Baucher est mort jeudi à Paris. Il était âgé de 77 ans.

Le Corsaire annonce qu'un nouveau système de wagon est en construction à Pantin pour le compte de la ligne de l'Est.

Chaque voiture contient douze voyageurs au lieu de dix; elle est divisée en cinq compartiments, communiquant par des portes placées au milieu de chaque cloison.

Le compartiment du milieu sert de cou-

lir et d'antichambre où se tient un garçon de service.

D'un côté sont deux compartiments contenant huit voyageurs; de l'autre est le compartiment des dames. Le cinquième contient des water-closets et un cabinet de toilette. Douze lits seront suspendus au plafond.

Des caisses placées sous les planches servent d'armoires pour les paquets et les aliments.

NOUVELLE CATASTROPHE A SMYRNE.

On se rappelle encore l'épouvantable désastre qui a plongé Smyrne, il y a quinze jours, dans la désolation: un café bâti sur pilotis s'était effondré, entraînant dans son écroulement deux cents personnes, qui s'étaient noyées. Un drame à peu près identique vient d'avoir lieu également dans cette malheureuse ville.

Le *Levant-Times* du 25 février dernier annonce que le café nommé Aphroessa a été poussé tout entier à la mer par un épouvantable coup de vent.

DURÉE DE LA VIE HUMAINE.

Dans une réunion de la Société médico-physique de Florence, le docteur Buzzi a raconté de curieux détails sur la famille d'une femme âgée de 94 ans. Elle était née en 1736, de la quatrième femme de son père, qui avait atteint l'âge de 106 ans; ce vieillard avait conservé jusqu'à la fin ses cheveux et ses dents. Le père de cet homme était mort à 109 ans, son beau-père avait atteint l'âge de 89 ans, et quelques jours avant de périr il était encore robuste et cultivait la terre.

D'après Jean-Paul-François Richter, un nommé Peter Zorten, né en 1529, dans le banat de Temesvar, mourut en 1724, à l'âge de 185 ans.

Au siècle dernier, les recensements officiels de la Russie donnèrent un total de plus de 1,300 centenaires.

Hufeland, que cite M. Rambosson dans son bel ouvrage sur les *Lois de la vie*, parle d'un habitant de Rechingen qui mourut, en 1794, à l'âge de 120 ans. Cinq ans avant sa mort, il lui poussa huit nouvelles dents qui tombèrent au bout de six mois.

Voici, d'après le même auteur, un fait plus curieux encore: le fermier Antoine Moulhac mourut à Bar, près de Tulle, en 1757, à l'âge de 126 ans; il s'était marié pour la troisième fois à l'âge de 102 ans, et il survécut à ses trois femmes, à ses vingt-huit enfants et à ses quarante-trois petits-enfants.

En 1792 mourut en Prusse, à l'âge de 112 ans, un vieux soldat nommé Mittelsdéd. Il avait servi son pays dans l'armée pendant soixante-sept ans, et avait fait toutes les campagnes sous trois rois successeurs.

Nous avons connu nous-même aux environs de Paris, un petit vieillard qui est mort dans sa 104^e année. Jusqu'à la fin de sa vie il avait conservé sa santé, son intelligence et sa vivacité. Mais il avait mené sans cesse une existence laborieuse et bien remplie; il nous disait lui-même qu'il n'avait jamais fait d'excès; ce depuis sa jeunesse il se couchait tôt et se levait avec le jour. A 100 ans on le voyait encore, dès cinq heures du matin, une bêche à la main, cultivant le jardinet auquel il prenait plaisir à donner tous ses soins.

Dernières Nouvelles.

ÉVACUATION DU TERRITOIRE.

On lit dans le *Journal officiel*:

« Un traité d'évacuation du territoire français, fruit de longues négociations, vient d'être signé aujourd'hui même, 15 mars, à cinq heures du soir, à Berlin.

» Le gouvernement aurait voulu que l'Assemblée fût la première informée de cet heureux événement; mais cela est devenu impossible, la dépêche qu'on attendait de Berlin n'étant arrivée à Versailles qu'à sept heures.

» Tout le monde sait que le gouvernement a pu remplir avec une rapidité inespérée les engagements financiers que, par prudence, il n'avait pris que pour une époque éloignée.

» Sur les trois milliards qui restaient à payer à l'Allemagne, l'un a été entièrement soldé cet automne. Le second, déjà versé en grande partie, sera complètement acquitté du 1^{er} au 5 mai prochain.

» Le troisième et dernier milliard (cinquième de l'indemnité totale) sera versé au trésor allemand en quatre paiements égaux, les 5 juin, 5 juillet, 5 août, 5 septembre de la présente année.

» En retour, S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, s'est engagé:

» A évacuer au 1^{er} juillet prochain les quatre départements des Vosges, des Ardennes, de la Meuse, et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que la place et l'arrondissement de Belfort. Cette évacuation ne devra pas durer plus de quatre semaines.

» Pour gage des deux paiements restant à effectuer, la place de Verdun avec son rayon continuera seule d'être occupée jusqu'au 5 septembre. A partir de cette date, elle sera évacuée en deux semaines.

» Telles sont les conditions du nouveau traité, conditions longuement débattues, qui, malgré de douloureux souvenirs, réjouiront, nous n'en doutons pas, le patriotisme de tous les bons citoyens.

» Dès que les instruments diplomatiques auront reçu la forme authentique, ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale, pour que, dans le plus bref délai possible, la ratification du Président de la République puisse être échangée contre celle de l'empereur d'Allemagne.»

Pour les articles non signés: P. GODET.

SOMMAIRE du MAGASIN PITTORESQUE (février 1873), à 60 centimes par numéro mensuel:

Texte.

N° 5. — Aschref (Perse), 33. — La Moucheronne, nouvelle, 34. — Envie, 36. — Pourquoi je regrette ma jeunesse, 36. — Les Oursins, 36. — Agriculture, 37. — Une Bouteille romaine, 39.

N° 6. — Pauvres petits! 41. — La Moucheronne, nouvelle (suite), 42. — La Rochelle, 43. — Fins de lettres, 46. — Finesse, 47. — La Peau humaine, 47.

N° 7. — L'Albatros, 49. — La Moucheronne, nouvelle (suite), 50. — La Nuit des Sainte-Agnès, 51. — Les Kimosou Quimosses, peuple nain de Madagascar, 51. — Selles de chevaux, 52. — Les Bienfaits de la civilisation, 53. — L'Atmosphère, 54. — Fortune rapide, 55. — Caractères symboliques, 55. — Manesson-Mallet, 55.

N° 8. — La statue du prophète Élie, et l'église de San Juan de los Reyes, à Tolède, 57. — La Moucheronne, nouvelle (suite), 58. — Les premiers chevaux amenés dans l'Amérique du Sud, 59. — L'École normale supérieure, 59. — Histoire, 62. — Cavendish, ou un savant trente fois millionnaire, 62. — Phénomènes astronomiques en 1873, 62.

Gravures.

N° 5. — Les Jardins abandonnés d'Aschref, tableau de Jules Laurens (Salon de 1872), 33. — Les Oursins (2 grav.), 36. — Bouteille romaine en verre gravé (Académie des beaux-arts de Lisbonne), 40.

N° 6. — Pauvres petits! ou le Nid tombé, tableau par Gabé, 41. — La tour de la Lanterne et l'entrée du port, vues du Mail, à la Rochelle, 44. — La rue de l'Évêché et le cloître Saint-Barthélemy, à la Rochelle, 45. — Coupe de la peau chez l'homme blanc, grossie 25 fois, 47. — Coupe de la peau chez le nègre, grossie 25 fois, 48.

N° 7. — L'Albatros et son nid, 49. — *Armeria real* de Madrid: Selle du seizième siècle (travail florentin), 52; Selle italienne du seizième siècle, 53. — Manesson-Mallet, portrait d'après Landry, 56.

N° 8. — Statue du prophète Élie, par Alonzo Cano, dans l'église de Saint-Jean-des-Rois, à Tolède, 57. — L'École normale: Vue extérieure, 60; Vue intérieure, 61. — Mouvement et positions de Saturne pendant l'année 1873, 63. — Mouvement et positions de Mars, de Jupiter et d'Uranus pendant l'année 1873, 64.

L'Univers illustré, entre toutes les publications analogues, se distingue par la perfection de sa partie artistique et par le rare mérite de sa partie littéraire, à laquelle préside la plus scrupuleuse moralité. Aussi est-ce le journal préféré pour les lectures du foyer, et son succès est-il chaque jour plus grand. L'administration, par des efforts incessants

et des sacrifices considérables, tient à maintenir l'Univers illustré au rang élevé où il a été placé par la faveur du public. — Le numéro de cette semaine présente le plus vif intérêt, ainsi que l'on peut s'en convaincre par les titres des belles gravures qu'il contient : Le portrait de Mgr Mermillod, vicair apostolique à Genève; lecture de l'adresse des catholiques génois à Mgr Mermillod; un train de chemin de fer arrêté par les carlistes en Navarre; souvenirs de Bruxelles (cinq gravures); combat entre l'avis français le Bourayne et des pirates chinois; la souscription pour la reconstruction du palais de la Légion d'Honneur; le palais du Parlement à Londres; le musicien aveugle; modes et coiffures chinoises. — Rébus, problèmes d'échecs. — Dans ce même numéro, on trouve une charmante chanson inédite intitulée Châle et Bonnet, paroles et musique de Gustave Nadaud. — Nous rappellerons enfin que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés une splendide prime gratuite consistant en un album composé de quarante admirables gravures de sainteté, d'après les plus grands peintres, avec texte descriptif. Cet ouvrage, imprimé sur papier vélin in-folio, est élégamment relié avec dorures spéciales.

Abonnements, pour Paris et les départements :
 Un an : 24 fr.; Six mois : 11 fr.; Trois mois : 6 fr. — Le numéro de 46 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.
 Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Le bel ouvrage de M. de Latena, *Etude de l'Homme*, dont la cinquième édition vient de paraître, est comme un miroir où se reflètent, avec les nuances les plus délicates, nos penchants, nos sentiments et nos pas-

sions. La lecture en est aussi facile et souvent beaucoup plus attachante que celle d'un roman, car l'Homme y est peint sur le vif avec autant de précision, et chacun y trouve ce qu'il a senti ou pu voir. Les Femmes surtout, leur société, la connaissance des sentiments et des affections qui leur conviennent, leur genre de faiblesse et même leurs vertus, ont heureusement inspiré M. de Latena.

Une femme du monde qui, sous le nom de Juliette Lamber, a fait déjà plusieurs excursions brillantes dans les lettres, publie aujourd'hui chez les éditeurs Michel Lévy frères un nouvel ouvrage, — le *Siège de Paris, Journal d'une Parisienne*, — dont la lecture est des plus curieuses et des plus attachantes. C'est, comme l'indique le titre, un livre écrit au jour le jour, sous l'impression du moment, et où palpite le cœur de la grande ville assiégée. Par les tableaux pris sur le vif qui en forment chaque page, par les détails inédits que révèle l'élegant auteur bien placé pour tout voir, il émeut et reconforte en même temps qu'il peint dans toute sa sévérité saisissante cet héroïque et douloureux épisode de l'histoire de Paris.

M. DE CONTY, l'auteur populaire des GUIDES-CONTY, vient de faire paraître à sa librairie, 440, rue de Richelieu, à Paris, un petit *Guide pratique des Postes et des Télégraphes*, que nous recommandons d'une manière toute spéciale à nos abonnés.

Ce petit volume, réclamé depuis longtemps par le public, contient non-seulement tous les renseignements sur la Poste et les Télégraphes, mais encore vous initie, au moyen d'une carte et d'une nomenclature alphabétique, à toutes les pertes que la

France a éprouvées dans son territoire, par suite de la guerre 1870-1871.

Pour recevoir ce Guide, envoyer un franc en timbres-poste à la librairie des GUIDES-CONTY, 440, rue de Richelieu, à Paris.

LE
CHOCOLAT-MENIER
 SE VEND PARTOUT
 ON ÉCRIT
 LES CONTREFAÇONS
 EN EXIGEANT
 le véritable nom.

LA C^{ie} FRANÇAISE
 VEND SON
CHOCOLAT
 QUALITÉ SUPÉRIEURE
 Toujours 2 francs le 1/2 kilogramme
 ET SON
CACAO EN POUDRE
 2 fr. 50 le 1/2 kil.
 Dépôt dans toutes les bonnes Maisons.



Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalésière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidiétés, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, érythro, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 20 mars.

Ayant pris de la Revalésière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 50	»	30	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	812 50	»	2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	288 75	1 25	»
4 1/2 % jouiss. mars.	79 75	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	432 50	1 25	»
2 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier.	420	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	447 50	»	»
5 % Emprunt 1871.	90 50	»	05	Crédit foncier d'Autriche.	980	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	88 90	»	25	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	2 50	OBLIGATIONS.			
libéré.	88 90	»	25	Est, jouissance nov.	525	»	3 75	Orléans.	276	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	213 75	»	25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	880	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	273 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	388	»	4 50	Midi, jouissance juillet.	880	»	»	Est.	273 75	»	»
1865, 4 %.	445	»	»	Nord, jouissance juillet.	1010	»	»	Nord.	283	»	»
1869, 3 % t. payé.	285	»	2 50	Orléans, jouissance octobre.	857 50	»	1 25	Ouest.	270	»	»
1871, 3 % 70 fr. payé.	254	»	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	530	»	»	Midi.	274 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	4355	»	5	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	950	»	»	Deux-Charentes.	258	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	470	»	3 75	Compagnie parisienne du Gaz.	726 25	»	3 75	Vendée.	247	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	485	»	»	Société Immobilière, j. janv.	10	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337 50	»	»								

GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — —	omnibus.
1 — 33 — — soir,	—
4 — 13 — —	express.
7 — 27 — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — —	omnibus.
9 — 50 — —	express.
12 — 38 — — soir,	omnibus.
4 — 44 — —	—
10 — 30 — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon adossés de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A AFFERMER

PRÉSENTMENT,

UN BEAU JARDIN

Bien arboré,

De 22 ares environ, enfermé de murs, avec logement, écurie et puits,

A Souzay, sur la route de Champigny. S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise, à Saumur. (129)

A VENDRE D'OCCASION,

UNE CALÈCHE NEUVE.

ET UN HARNAIS DOUBLE.

S'adresser à M. GIRARD-GUÉRIN, rue de la Monnaie, à Saumur.

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc expéditionnaire.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE A L'AMABLE,

UN SUPERBE MOULIN A EAUX

Nommé

LE MOULIN-DE-LA-VARANNE,

Situé à la Salle, près la ville de Montreuil, sur la rivière le Thouet, avec deux paires de meules et garni de tous ses ustensiles et agrès; vaste maison d'habitation, magasins, écuries, hangar, pressoir, cour, jardin et îlots.

UN MOULIN A VENT, près de celui ci-dessus, avec tous ses tournaux et vitants, et un morceau de vignes le joignant et produisant du meilleur vin du pays;

ET D'UN AUTRE MORCEAU DE TERRE ET VIGNES, situé commune de Montreuil, d'une contenance de cinq hectares.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M. FORGET, expert à Montreuil, soit à M^e HACAULT, notaire. (121)

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A VENDRE D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

IL A ÉTÉ PERDU, lundi soir, entre les Petits-Cabarets et Saumur, un porte-feuilles contenant des valeurs et divers papiers. Le rapporter à Saumur, à M. Bodin, maire. Il y aura récompense. (125)

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes. Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succ^{es}, seul et unique élève de P^{re} Simon, ou à la P^{re} Briand, aux Herbiers (Vendée).

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général, NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8°

ABONNEMENT : Un an, 12 fr.

A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 83, Angers.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

MALADIES DES ENFANTS
 SIROP DE RAIFORT IODÉ.
 GRIMAUD ET C^{ie} PHARMACIENS A PARIS

C'est à l'iode que l'huile de foie de morue doit ses propriétés; malheureusement beaucoup de personnes ne peuvent la tolérer; notre sirop la remplace avec avantage et n'a aucun de ses inconvénients. Le cresson, qui entre dans sa composition, contient naturellement de l'iode, et il est en outre associé au suc éminemment dépuratif et sulfureux des plantes anti-scorbutiques, Raifort, Cochlearia.

Il est recommandé par tous les médecins de Paris, dans la médecine des enfants pour combattre le lymphatisme, les scrofules, le rachitisme, la pâleur et la mollesse des chairs, les engorgements des glandes du cou et les diverses éruptions de la peau, du nez, des oreilles et du cuir chevelu, connues sous le nom de gourme et si fréquente chez les enfants en bas âge. Il est précieux contre les maladies de poitrine à leur début, excite l'appétit, favorise la digestion et est employé avec le même succès aussi bien chez les enfants que chez les grandes personnes.

A Paris, pharmacie, 7, rue de la Feuillade, et à Saumur, dans les bonnes pharmacies. (57)

Publication de la Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

M. E. LITTRÉ,

de l'Académie française,

OUVRAGE ENTièrement TERMINÉ ET PUBLIÉ

EN LIVRAISONS A UN FR.

L'ouvrage complet formera 110 fascicules à 1 fr. Il paraît un fascicule le Samedi de chaque semaine à partir du 15 février 1875.

En vente à Saumur, chez M. GRASSET, libraire.

Saumur, imprimerie de P. GODET.